

Éditorial

LA VALEUR MORALE, LE BOUCLIER DES HOMMES D'HONNEUR

Lors de la présentation de vœux pour la nouvelle année 2019 à la Direction générale de l'Office du Niger, le 17 janvier dernier, le gouverneur de la région de Ségou, l'Inspecteur général des Eaux et Forêts Biramou Sissoko, a fait un rappel historique particulièrement pertinent à propos de la Cité des Balanzans. S'adressant au Président directeur général, le Dr Mamadou M'Baré Coulibaly, et à l'ensemble du personnel de l'Office du Niger réunis à Ségou pour l'occasion, le représentant du président de la République a déclaré : « A Ségou, on dit : qui ne peut accepter les critiques, les coups bas et les médisances des autres ne peut-être leader ». Il faisait, sans doute, allusion aux attaques absurdes dont la direction de l'Office du Niger a fait l'objet ces derniers temps.

Ce rappel du gouverneur ravive dans les mémoires un constat similaire de Maryse Condé, journaliste, professeure de littérature et écrivaine d'expression française, « guadeloupéenne indépendantiste » et auteur du best-seller « Ségou » : « Ségou est un vaste jardin où pousse la ruse. Elle est bâtie sur la trahison. Parle de Ségou hors de Ségou, mais ne parle jamais de Ségou dans Ségou ».

Merci Monsieur le gouverneur Biramou Sissoko pour un propos dont la finesse s'allie à un sens éclairant pour tous. Un propos qui rejoint celui d'un autre penseur : « Ceux qui sont prédestinés à devenir grands sont caractérisés par la patience. Ils sont forgés par les épreuves. Leurs racines se fortifient dans le désert. Le silence les construit et ils apprennent dans l'humilité et souvent dans l'humiliation. Mais quand vient leur temps, ils sortent, non pas comme des lionceaux, mais des lions ».

Dans la même veine, l'ancien président de la Transition du Mali, le Pr Dioncounda Traoré, a réagi, un jour face, aux attaques dont il faisait l'objet : « Souffrez que ceux qui n'ont rien apporté à l'humanité usent et abusent de leur droit d'inventaire à votre bilan. Souffrez qu'ils inventent et grossissent les traits de ce qu'ils auraient aimé être votre passif. Soyez fiers de faire la Une d'une certaine presse heureusement minoritaire qui ne trouve rien de mieux que de s'acharner sur les trains qui arrivent à l'heure. Rappelez-vous de cette sagesse : Seules les personnes insignifiantes sont exemptées de critique et de reproche ».

Un autre adage pour conclure sur l'attitude à observer face aux coups bas : « Les plus faibles se vengent, les plus forts pardonnent et les plus heureux oublient ».

L'Office du Niger sous la direction du Dr Mamadou M'Baré Coulibaly, se concentre sur les défis de la révolution de la productivité agricole sans se laisser distraire par des contempteurs sans aucune valeur morale. Par contre l'Office du Niger collabore sans arrière-pensées avec les gens d'honneur, même lorsqu'ils défendent d'autres points de vue que lui, car ne dit-on pas que « si votre adversaire a de la valeur morale, faites-en votre allié. Ainsi, vous gagnerez ensemble ».

Alassane DIARRA

Zone Office du Niger : LA MÉCANISATION DE L'AGRICULTURE EN MARCHÉ



70 motocolteurs ont été remis aux exploitants de l'Office du Niger

Conformément aux réformes en cours dans le secteur de l'agriculture au Mali, le ministre de l'Agriculture a remis à Niono, 70 motocolteurs aux exploitants de l'Office du Niger. Ces équipements permettront d'améliorer le rendement des champs des bénéficiaires. L'offensive engagée par le ministre de l'Agriculture, le Dr. Nango Dembélé, sous la houlette du président de la République dans le cadre du programme de mécanisation se poursuit normalement au grand bonheur des paysans.

En plus de l'engrais subventionné, le département de l'Agriculture fait de la dotation des paysans en tracteurs et autres équipements agricoles, une priorité. C'est dans ce contexte que le Dr. Nango Dembélé était en zone Office du Niger. Le ministre et sa délégation ont remis un lot de 70 motocolteurs aux exploitants de l'Office du Niger. Au nom des bénéficiaires, le président de la Chambre d'agriculture de Niono, Diadié Ba, et le délégué

général des exploitants de l'Office du Niger, Abdoulaye Dao, ont remercié le président de la République, Ibrahim Boubacar Kéita, et son gouvernement, pour le programme de mécanisation de l'agriculture, une approche qui est d'un appui inestimable au développement et à la modernisation du secteur.

Le ministre de l'Agriculture a assuré aux exploitants qu'un lot de petits équipements sera mis à leur disposition d'ici la prochaine campagne agricole. Il s'agit, entre autres, de charrettes et de semoirs à traction animale, de hache-pailles semi motorisées, de botteleuses motorisées, de motopompes. Le montage des motocolteurs est assuré par la Société coopérative des forgerons de l'Office du Niger (Socofon). Quant aux accessoires des machines, ils sont fabriqués par une entreprise locale qui n'a pas manqué de remercier les autorités pour les opportunités d'emplois que l'Etat offre aux populations locales.

Source : L'Indicateur du Renouveau

Ministère de l'agriculture : LES PRIORITÉS 2019 DU DÉPARTEMENT DÉTAILLÉES PAR LE Dr NANGO DEMBÉLÉ

Pour l'année 2019, le département de l'Agriculture envisage d'augmenter les rendements tout en stabilisant et, même, en réduisant les superficies cultivées, dans le respect d'une agriculture respectueuse de l'environnement. Les actions déjà mises en œuvre seront poursuivies et renforcées, notamment la poursuite intelligente de la subvention des intrants agricoles.

Conformément à la tradition, le personnel du ministère de l'Agriculture et les cadres des services rattachés étaient face au ministre, le Dr. Nango Dembélé, le 4 janvier 2019, pour présenter leurs vœux de nouvel an. Durant cette cérémonie symbolique, le ministre s'est réjoui du dévouement de tout un chacun pour l'atteinte des objectifs fixés.

Le ministre a ainsi observé : « Si nous avons pu, pour la première fois, franchir la barre des 10 millions de tonnes de production de céréales, nous le devons à vous tous, du chauffeur au coursier, de la secrétaire à l'agent d'encadrement, du chercheur au chef de projet, du Directeur général au Président directeur général, du consultant aux membres de la

société civile, du producteur aux membres de la profession agricole, à tous ceux qui, de près ou de loin, ont consenti le sacrifice de leur temps, de leur énergie, souvent au risque de leur vie ».

Nango Dembélé a assuré que les priorités de son département n'ont pas changé : la priorité en 2019 est d'augmenter les rendements tout en stabilisant et, même, en réduisant les superficies cultivées, dans le respect d'une agriculture respectueuse de l'environnement. Il a également annoncé que les actions déjà mises en œuvre seront poursuivies et renforcées : la poursuite intelligente de la subvention des intrants agricoles ; la poursuite des aménagements hydro-agricoles ; la poursuite de la mise en œuvre du programme de mécanisation agricole.

Il a aussi évoqué la question du renforcement des activités de contrôle de qualité des intrants agricoles ; l'appui à l'organisation et la promotion des filières agricoles ; la poursuite des actions de formation, d'information et de sensibilisation des acteurs sur le processus de décentralisation et de déconcentration dans le sous-secteur de l'agriculture.



Le ministre a observé que nous avons pu, pour la première fois, franchir la barre des 10 millions de tonnes de production de céréales

Pour le ministre de l'Agriculture, les défis à relever sont certes énormes mais ils ne sont et ne sauraient être au-dessus des forces du personnel : « Je sais compter sur l'expertise, le savoir-faire, l'abnégation et le courage de vous tous pour que la part de l'Agriculture dans la croissance de notre pays soit toujours plus forte ; toute chose qui permettra aux secteurs secondaire et tertiaire d'être porteurs d'espoir ».

L'occasion était bonne pour le ministre d'adresser ses vifs remerciements au président de la République, Ibrahim Boubacar Keita, au Premier ministre et à tous les membres du gouvernement et autres Institutions de la République, pour l'accompagnement dont son département a bénéficié tout le long de l'année écoulée.

Source : Le Débat

Subvention des intrants agricoles : LA PRATIQUE ÉVALUÉE

Le ministre de l'Agriculture, le Dr Nango Dembélé, a présidé le 18 janvier 2019, dans la salle de conférence de la Direction des finances et du matériel de son département, la cérémonie d'ouverture de l'atelier national de validation de l'étude sur la subvention des intrants agricoles.

L'atelier se tient en présence de la vice-présidente de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA), Mme Vanessa Adams, venue spécialement de Nairobi, accompagnée des membres de l'Alliance, en l'occurrence le représentant d'AGRA au Mali, le Dr Boureima Dembélé, des directeurs nationaux et régionaux de l'Agriculture, des directeurs généraux des offices et chefs de programmes et projets de développement rural. Étaient également présents les représentants des sociétés importatrices d'intrants agricoles - SOMADECO, Toguna Agro-industries SA, SAD SA, Gnoumani SA et DPA, entre autres -, les banques, les organisations professionnelles paysannes, les représentants du ministère de l'Économie et des Finances et du Budget.

Il faut rappeler que l'étude à valider a été financée par AGRA qui l'a menée en 2017 dans 10 pays d'Afrique de l'Ouest (dont le Mali), du Centre et de l'Est. Les résultats de l'étude ont fait l'objet de concertations régionales avant cette validation au niveau national. L'étude se base sur la pratique en cours dans notre pays depuis presque une dizaine d'années.

Le ministre de l'Agriculture a rappelé que le Sommet spécial des



Notre pays dispose d'un réseau fortement étoffé de fournisseurs d'engrais et de semences

chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine qui s'est tenu en juin 2006 à Abuja au Nigeria a adopté 12 résolutions sur les engrais, parmi lesquelles l'augmentation du niveau de leur utilisation de 8 à 50 kg par hectare par tous les pays membres avant 2015. Ainsi, conformément à cette résolution et face à la hausse des prix des céréales et des intrants agricoles sur les marchés en 2008, le Mali a mis en place un programme spécial appelé « Initiative riz » à partir de la campagne agricole 2008-2009.

L'objectif de ce programme était de faciliter l'accès des producteurs aux intrants afin de booster la production et la productivité agricole et assurer ainsi l'autosuffisance en céréales qui constitue la base de l'alimentation des populations. La mise en œuvre de cette initiative a permis d'atteindre des résultats

importants, parmi lesquels l'accroissement de la production céréalière de 9,7% entre 2007 et 2017, en passant de 5 millions de tonnes en 2008-2009 à plus de 10 millions en 2018-2019, a rappelé le ministre.

Par ailleurs, les spécialistes ont relevé l'accroissement du rendement du maïs qui passe de 1,97 tonne à l'hectare à 2,73 tonnes de 2008 à 2017 et de celui du riz de 2,10 tonnes en 2010 à 3,3 tonnes en 2017 et l'augmentation de 30% du taux d'utilisation des engrais et des semences sélectionnées.

Notre pays dispose d'un réseau fortement étoffé de fournisseurs d'engrais et de semences avec deux grandes usines de production d'engrais minéraux, une dizaine de grossistes importateurs et plus de 2000 agro-dealers, a dénombré le chef du département.

Le ministre a aussi remercié et

félicité chaleureusement AGRA qui a investi entre 2006 et 2016, plus de 20 millions de dollars au Mali (plus d'un milliard de Fcfa). Il a rappelé l'étude sur la subvention des intrants menée par l'Alliance dans notre pays et qui a recommandé une feuille de route, entre autres.

Un appui institutionnel intitulé : « Renforcement des capacités institutionnelles pour la transformation durable du secteur agricole au Mali » est en cours d'exécution en collaboration avec AGRA. Cet appui est destiné à renforcer les capacités du ministère dans la conduite de la transformation du secteur agricole en vue d'augmenter les revenus et améliorer la sécurité alimentaire.

L'une des activités phares de cet appui est la dissémination des résultats de l'étude sur la subvention des intrants. Ainsi, l'atelier va proposer un mécanisme adapté et consensuel de distribution et de vente d'intrants et faire des recommandations d'amélioration, prenant en compte les différentes propositions des ateliers régionaux déjà organisés.

Le ministre Nango Dembélé a dit l'espoir de son département que les résultats de l'atelier aideront à satisfaire l'une des préoccupations présidentielles inscrites dans le programme de travail du gouvernement. Evaluer l'impact des 15% du budget national alloué au secteur agricole permettra d'orienter la subvention des intrants agricoles par l'Etat, a indiqué le ministre qui a encore renouvelé ses remerciements à l'Alliance pour son accompagnement de qualité au secteur agricole.

Source : Bamada.net

VERS UN REDRESSEMENT AGRICOLE AU MALI

Les résultats de la campagne agricole 2017/2018 sont particulièrement encourageants au Mali. La production de coton a atteint 728 500 tonnes, soit davantage que l'objectif initial (725 000 tonnes) et une progression de 12,5% par rapport à la campagne antérieure. En outre, le Mali est situé en tête de la production cotonnière en Afrique de l'ouest, une performance remarquable, qui témoigne du savoir-faire et du dynamisme de la filière.

A ces résultats, s'ajoute le bilan positif de la production céréalière avec 8,8 millions de tonnes, soit une hausse de 5% et un excédent de 3,8 millions de tonnes. L'élevage n'est pas en reste non plus : le nombre de bovins embouchés a augmenté de 5% et celui des ovins et caprins de 51%.

Motivé par ces acquis, le ministre malien de l'Agriculture et de la pêche, Nango Dembélé, a annoncé à l'occasion de ses vœux, vouloir poursuivre ses axes prioritaires en matières d'intrants, d'aménagements hydro-agricoles, de mécanisation agricole, d'appui à l'organisation et la promotion des filières, de formation, sans oublier la décentralisation et de déconcentration dans le sous-secteur de l'agriculture.

Lors de cette rencontre, l'ONG Inter Réseaux Développement Rural dressait le bilan de la politique agricole malienne dans son Bulletin de synthèse souveraineté alimentaire, dont nous re prenons ci-dessous les grandes lignes.

Le Mali, l'un des pays du Sahel les plus soutenus par la communauté internationale, avec près d'un milliard d'aide publique au développement en 2011, a vécu son effondrement en 2012, mettant en doute l'efficacité de l'aide au développement et, surtout, soulignant l'impact « désastreux » de l'abandon des secteurs agricoles et de l'élevage, souligne Inter-Réseaux Développement Rural dans son Bulletin de synthèse souveraineté alimentaire. Ainsi, écrit Vital Pelon, non seulement la crise de 2012 au Mali a fait chuter les apports des bailleurs de fonds, mais les dépenses gouvernementales ont été réorientées vers la défense ; la crise politique a fait « plonger le budget agricole ».

« La sortie de crise a amorcé une relance et les déclarations des nouvelles autorités font état d'une ambition renouvelée en matière de développement agricole », note l'auteur dans des propos repris par le site d'information commodafrica.com. Aujourd'hui, les priorités politiques portent sur l'augmentation de la production céréalière notamment rizicole - avec l'accent mis sur l'irrigation et les intrants, mais aussi sur le coton qui « reste malgré tout un secteur phare » ; le gouvernement veut, néanmoins, se désengager de sa gestion.

L'irrigation, premier poste des fonds publics agricoles
A noter, s'agissant de l'irrigation, que le Mali a « un des plus grands potentiels » parmi les pays du Sahel et que l'irrigation est la première destination des fonds publics agricoles avec l'appui des bailleurs. « En 2016,



Le Mali parvient aujourd'hui à couvrir 93% de sa demande en riz mais a du mal à contrôler les importations

le Mali a encore bénéficié d'importantes ressources pour l'irrigation en provenance du Fonds Climat Vert, du Fonds d'adaptation et de la Banque africaine de développement ».

Quant aux intrants, les subventions ont triplé entre 2009 et 2012 et représentaient « dernièrement, un cinquième du budget agricole ». « Initiées sur le riz en 2008, ces subventions ont été étendues au blé et au maïs, mais aussi au coton, mil, sorgho et niébé. Elles se heurtent néanmoins à des problèmes de ciblage récurrents (difficulté à atteindre les plus pauvres) et de transparence », selon Inter-Réseaux.

Une politique riz floutée par les villes

Sur la dernière décennie, note encore l'ONG spécialisée, un quart du budget gouvernemental est allé au riz, tandis que les dépenses dans le secteur coton ont doublé entre 2009 et 2010. Les filières maïs, blé, mil, sorgho ainsi que l'élevage reçoivent aussi des subventions et appuis, mais moindres.

Le riz, donc, bénéficie d'un soutien tous azimuts, notamment suite à l'Initiative riz de 2008-2010 avec une croissance des surfaces et des rendements, ainsi que des « investissements importants dans l'irrigation à grande échelle dans l'Office du Niger, à l'amélioration de l'accès au crédit agricole et aux subventions des intrants dans ce même périmètre, à la diffusion de la pratique du repiquage des plants, à l'introduction

de nouvelles variétés. Depuis 2008, le riz pluvial s'est également fortement développé (avec la variété NERICA) dans le Sud, autour de Sikasso et Koulikoro. »

Le pays parvient aujourd'hui à couvrir 93% de sa demande en riz mais a du mal à contrôler les importations. « Selon la FAO (MAFAP), la production rizicole pourrait augmenter encore plus vite si les politiques commerciales en faveur des consommateurs urbains ne venaient pas tirer les prix à la baisse », rapportent les auteurs.

L'indispensable coton, mais perturbateur

Et le coton ? La production est clairement en relance aujourd'hui, après les « crises sévères » de 2002 et 2008. Des performances cotonnières « liées à celles de la filière maïs, dans la mesure où ces deux cultures sont souvent cultivées alternativement en rotation », rappelle-t-on. Ce qui est moins clair, apparemment, est la politique menée ou la réelle volonté politique. « Une tentative de libéralisation du secteur, qui reste encore fortement contrôlé par l'Etat, a été engagée au travers d'un programme de développement stratégique de la filière coton (2013-2018). Celui-ci comprend la facilitation du crédit, des subventions aux intrants et la garantie des prix à la production. L'appui budgétaire important à la filière coton contraste avec l'objectif affiché de diversification face à la dépendance alimentaire du pays aux

cours des denrées sur les marchés internationaux. La privatisation de la Compagnie malienne du développement des textiles (CMDT), décidée en 2001 et initiée en 2003, n'a pas encore abouti, et la situation apparaît incertaine », écrit Inter-Réseaux.

Souvent au milieu du gué
Quant aux problèmes fonciers, une nouvelle loi a été adoptée en 2017 mais « des discussions demeurent sur les modalités d'application ». Et pour le financement bancaire à l'agriculture, les engagements de la Banque nationale de développement agricole (BNDA) se sont effondrés entre 2006 et 2008, sans que les auteurs du Bulletin, ne soulignent une reprise. Le taux de pénétration de la microfinance ne serait que de 15%, mais là encore il s'agit d'un chiffre de 2006, Inter-Réseaux soulignant que « Moins de 20% de l'ensemble des exploitants aurait accès au crédit. »

Quid du Fonds national d'appui à l'agriculture (FNAA), créé en 2010 ? « Il commence seulement à être opérationnel et dispose pour le moment d'un budget limité », soulignent les spécialistes.

Quant au dispositif de sécurité alimentaire, le Stock national de sécurité alimentaire (SNS), d'une capacité de stockage de 35 000 t de mil et sorgho, et dont l'activation requiert l'accord des bailleurs (système en cours de révision, est-il précisé), il s'est avéré insuffisant pour faire face aux crises, notamment en 2004/05. Ceci a conduit les autorités à créer le Stock d'intervention de l'Etat (SIE). Composée de 25 000 t de riz, il est surtout destiné à maintenir un couvercle sur les prix. Son « code de gestion » est également en cours de révision.

Enfin, les Banques de céréales dans chaque commune, crée en 2004/05 et d'une capacité chacune de 20 à 40 t, s'avèrent peu viables - mais « un maillon essentiel » - car nécessitant d'importantes subventions alors que leur principe est de stocker en période de récolte, quand l'offre est abondante, pour remettre sur le marché en période de soudure.

Source : VivAfrik

Recensement général de l'agriculture : LA CPS FOURNIT LES ÉQUIPEMENTS POUR L'OPÉRATION

Le ministre de l'Agriculture, le Dr Nango Dembélé, a présidé le 15 Janvier 2019, la cérémonie de remise officielle des équipements acquis par la Cellule de planification et de statistiques du secteur du développement rural (CPS-SDR). La réception de ces équipements a eu lieu dans la cour de la CPS-SDR, en présence des structures bénéficiaires, notamment les directions techniques du secteur agricole, l'Institut national de la Statistique (INSTAT) et la profession agricole.

Ces équipements sont composés, entre autres, de 22 véhicules, 500 motos, 300 GPS, pesons à ressort, compteurs d'animaux et petit matériel pour les enquêteurs. Ils ont été achetés grâce à un financement du Fonds international de développement agricole (FIDA) et par l'Etat à travers le Projet d'accroissement de

la productivité agricole au Mali (PAPAM) dans le cadre du Recensement général de l'agriculture (RGA).

Selon le ministre de l'Agriculture, ces équipements doivent faciliter le démarrage du volet dénombrement en 2019 et permettre aux autorités de notre pays de disposer d'une situation de référence fiable. Le Dr Nango Dembélé a rappelé que certains préalables au démarrage du RGA ont déjà été remplis.

Il s'agit, a-t-il détaillé, de l'acquisition des principaux équipements de la conduite de la phase test avec l'appui financier de l'Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du vote de la loi sur le RGA par l'Assemblée nationale en 2018, de la conduite du recensement des sites et exploitants maraîchers et points d'eau pastoraux.

Le ministre a saisi l'occasion pour remercier les partenaires techniques et financiers, notamment la FAO et le FIDA qui ont accompagné le ministre de l'Agriculture dans la phase test et l'acquisition des matériels roulants et d'instruments de mesure.

Il a aussi sollicité l'intervention des autres partenaires et projets/programmes pour appuyer la réalisation du RGA en vue de doter le secteur agricole de données fiables et actualisées, susceptibles de faciliter la planification des activités de développement.

Le RGA est une opération statistique permettant d'obtenir des données sur l'ensemble du secteur agricole (productions végétales, animales, piscicoles et aquacoles). Il doit se réaliser tous les dix ans dans les pays membres de la FAO.

Source : L'Essor

DISTINCTIONS HONORIFIQUES À L'OFFICE DU NIGER : LE DGA, LE DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DES PAYSANS ET L'ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU SYNDICAT ONT ÉTÉ DÉCORÉS

Le président de la République, Ibrahim Boubacar Keita, avait promis que tous les Maliens méritants seront distingués, chacun à son tour, dans l'honneur. Pour les dernières distinctions honorifiques, des cadres de l'Office du Niger ont été décorés. Il s'agit du Directeur général adjoint, Djimé Sidibé, élevé au grade de Chevalier de l'Ordre National, du Délégué général des exploitants agricoles, Abdoulaye Dao décoré de la médaille d'Officier de l'Ordre du Mérite Agricole et de l'ancien secrétaire général du Syndicat, Fousseïni Konaté, qui a reçu la



médaille du Mérite National avec effigie

Félicitations à tous!



Photos : Djimé Sidibé (à gauche), Abdoulaye Dao (en haut à droite) et Fousseïni Konaté

L'OFFICE DU NIGER CÉLÈBRE « UNE FEMME PARTICULIÈRE »



Mme Kouriba Djénèba Diarra comptabilise 36 ans de carrière bien remplis

L'Office du Niger, lors de la traditionnelle cérémonie annuelle de vœux de nouvel an au Président directeur général présentée par la section syndicale des travailleurs, a tenu à remercier ses travailleurs qui ont eu la chance de faire valoir leurs droits à la retraite. Chaque année étant spécifique, les cérémonies ne revêtent pas les mêmes couleurs et n'observent pas le même format.

L'évènement de cette année 2019, correspondant au 87ème anniversaire de l'Office du Niger fêté le 17 janvier, a enregistré un fait marquant : sur la liste des partants à la retraite figure une femme qui, comme le dit le poète, a blanchi sous le harnais : elle s'appelle Mme Kouriba Djénèba Diarra, respectueusement et affectueusement appelée Ba Djénèba. La seule et l'unique femme, jusque-là, à occuper le poste stratégique de Directeur de zone depuis 2007 à N'Débougou

Munie du célèbre Diplôme d'ingénieur d'agriculture et du génie civil, Ba Djénèba prend service à l'Office du Niger en Novembre 1983, ouvrant la voie à des contingents d'autres femmes qui démontrent par leurs aptitudes intellectuelles et physiques que ce talent n'est pas une exclusivité masculine. Ce n'est pas chose évidente, surtout dans le secteur du développement rural où il faut abandonner les escarpins pour chausser les bottes, troquer le pagne, le boubou

ou la taille basse pour le pantalon. C'est ce qui fit Ba Djénèba durant ses 36 ans de carrière bien remplis. Elle a parcouru presque toutes les zones de production de l'Office du Niger de Ké-Macina au Kouroumari (Diabaly) en passant Kolongo, M'Bewani, Niono, Molodo, N'Débougou, affrontant les intempéries et bien d'autres risques, concentrée sur sa mission de booster la productivité et la production.

Ba Djénèba a magnifiquement joué sa partition à l'exemple d'illustres devancières comme :

- Nyéléni Coulibaly de Siradjan : seule enfant de ses parents paysans, elle se distingua par son excellence dans toutes les activités rurales tant féminines que masculines au point de mériter le trophée du Tjiwara dans sa société bamanan.

- Momo Traoré de Sikasso : l'Amazone tombée sous les balles de l'envahisseur un 1er mai 1898 à la porte de la fortification qui protège sa ville. Elle a mérité les hommages de son frère Babemba Traoré qui ne lui survivra pas.

- Flakoro Diarra de Koumi dans le Bélédougou : fille de Bandiougou Diarra de Ouéssébougou, devenue la femme de Diossé Kandia Traoré à la capitulation de son village. Elle voue fidélité et loyauté à son mari auprès duquel, elle donna sa vie la première dans les douloureux événements de la prise de Koumi lors de la révolte du Bélédougou contre l'envahisseur. Elle avait eu l'opportunité de se sauver mais elle dit à son mari assiégé : « ensemble nous avons bu du miel, ensemble nous boirons jusqu'à la lie la coupe amère. »

Ba Djénèba a bien mérité les hommages de l'Office du Niger dans son ensemble (administration, conseil rural, exploitants...) pour ses bons et loyaux services. Ces hommages succèdent à ceux de la Nation toute entière en 2011 avec sa décoration au titre de Chevalier du Mérite Agricole.

Ba Djénèba, savoure ta paisible retraite dans une longévité débordante de santé. Que ton exemple inspire la génération montante.

Zoumana KANE

DES SEMENCES CLONALES DÉVELOPPÉES À PARTIR DU RIZ HYBRIDE



Avec les recherches ultérieures, les semences devraient bientôt être mises en production

C'est un exploit significatif des scientifiques chinois qui mérite de faire le tour du monde. En effet, un document en ligne publié vendredi 4 janvier 2019 sur le site de Nature Biotechnology révèle que ces derniers ont réussi à développer des semences clonales à partir du riz hybride.

Habituellement, les phénotypes bénéfiques se perdent dans les générations ultérieures en raison de la ségrégation génétique. Cependant, avec les semences clonales, l'hétérosis, ou la vigueur hybride du riz hybride, peut être poursuivie afin de produire des récoltes à haut rendement.

« Ce succès prouve la faisabilité de l'apomixie pour le riz hybride, ce qui est théoriquement important. J'espère qu'avec

les recherches ultérieures, les semences seront bientôt mises en production », a expliqué Yuan Longping, le « père du riz hybride ».

Les statistiques montrent que la Chine a planté 16 millions d'hectares de riz hybride, soit environ 57% de la superficie totale de plantation de riz à travers le pays. La production annuelle de riz hybride est d'environ 2,5 millions de tonnes.

Rappelons que c'est l'équipe dirigée par Wang Kejian de l'Institut national de recherches sur le riz de Chine et de l'Académie chinoise des sciences agricoles qui a mené simultanément l'ingénierie génomique des gènes de méiose et de fertilisation dans le développement des semences clonales.

Moctar FICOU /
VivAfric

SÈNÈ KUNAFONI

Mensuel de l'Office du Niger

Directeur de Publication :

Dr Mamadou M'Baré Coulibaly

Rédacteur en chef :

Alassane Diarra

Rédacteurs : Moriba Sanogo,

Fanta Djiga, Bamoye Keita,

Moussa N. Coulibaly.

Adresse : 106 - Segou-Mali

Site web : www.on-mali.org

Facebook : facebook.com/office-dunigersegou

Tel : +223 78 21 11 00

+223 76 64 65 83

Email : servcom@on-mali.org

Assistance technique :

Agence Stratégies